



CRÉATION D'ENTREPRISE

« 5 jours pour entreprendre : Identifier les points-clés d'une création d'entreprise réussie »

Cette formation donne accès à la certification « Création entreprise : identifier les points-clés pour un projet réussi »

Vous voulez lancer votre entreprise dans un avenir proche ? Mais, avant, vous voulez identifier toutes les facettes d'un projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause ? Vous voulez vous assurer de construire chaque étape dans les règles de l'art ? Vous voulez échanger avec d'autres entrepreneurs ? Cette formation est pour vous.



Cible

Toute personne ayant envie de créer une entreprise



Pré-requis

- Aspirer à entreprendre



Durée

- 35H réparties sur 5 jours non consécutifs
- De 8h à 12h et de 13h à 16h



Tarif

690 €TTC

Prise en charge :

- France Travail
- CPF
- OPCO
- Financement personnel



Intervenants

- Des conseillers spécialisés en création / reprise / financement / gestion / développement international de votre chambre de commerce et d'industrie
- Des experts et partenaires

Objectifs

A la fin de la formation, vous aurez les **compétences nécessaires** pour

- L'analyse de ses capacités et aptitudes au regard des compétences attendues et de la posture d'un dirigeant
- L'identification des contraintes et opportunités d'un projet entrepreneurial
- L'identification des étapes, outils et ressources nécessaires à la construction d'un projet entrepreneurial
- L'évaluation des ressources nécessaires au projet entrepreneurial et l'identification des méthodes de prévisions financières et de pilotage de l'activité

Les points forts de la formation

- **Le décryptage actif** : étude de cas et échanges en collectif... de l'action et des échanges pour mieux comprendre
- **L'échange entre pairs** : vous profiterez de la formation pour développer votre réseau professionnel avec les autres participants et les différents intervenants.
- **L'action** : vous développez vos compétences tout en posant les premières bases de votre projet de création d'entreprise
- **Une certification de compétences** reconnue par l'Etat qui prouve l'engagement dans votre projet et votre volonté d'identifier toutes les facettes de votre projet entrepreneurial pour décider en connaissance de cause de « vous lancer »
- **L'accompagnement post-formation en option** : vous pourrez, à l'issue de la formation, demander des formations complémentaires et/ou un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre entreprise.

Livrables

- Le guide de la Création et/ou les supports de la formation
- Une certification de compétences en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation

Moyens et outils pédagogiques

- Un accès à CCI Business Builder pour le travail personnel, plateforme pour vous aider dans la construction de votre projet d'entreprise. Vous y trouverez des ressources pédagogiques (guides, vidéos)
- Formation collective en présentiel
- Pédagogie active, basée sur l'échange, l'analyse de pratiques et des mises en situation

Contenu

Durant la formation, vous allez découvrir les méthodes et outils pour travailler efficacement sur les thèmes suivants :

1/ Les capacités, posture et aptitudes d'un dirigeant

- L'identification de vos motivations, valeurs, objectifs, ambitions, ressources
- L'auto-évaluation de vos capacités par rapport aux compétences-clés d'un chef d'entreprise et compréhension de la posture entrepreneuriale

2/ Les étapes d'un projet entrepreneurial et l'identification des opportunités et contraintes d'un projet entrepreneurial

- Les étapes du projet entrepreneurial, leur enchaînement logique et leurs objectifs
- Connaître les fondamentaux de la création d'entreprise.
- L'analyse de son idée et la transformation en projet.
- Les opportunités, menaces et contraintes du projet entrepreneurial
- L'identification des enjeux sociétaux à prendre en compte dans le cadre du projet entrepreneurial

3/ La construction d'un projet cohérent avec le marché (stratégie marketing et commerciale)

- Le projet et son positionnement sur le marché (le positionnement concurrentiel, l'identification de la cible, de l'offre)
- La définition d'un modèle économique cohérent

4/ Les stratégies juridiques, fiscale et sociale

- Les grands principes de fonctionnement de l'entreprise
- Le choix de la forme juridique, le régime fiscal et le régime social adapté au projet et au porteur de projet

5/ La stratégie financière d'un projet entrepreneurial et des indicateurs de pilotage

- La compréhension des termes et des mécanismes financiers d'entreprise (bilan, compte de résultat, seuil de rentabilité, plan de financement etc.)
- La définition des objectifs commerciaux et opérationnels à atteindre en fonction des objectifs financiers définis
- L'identification des moyens humains, matériels à mettre en œuvre pour établir le prévisionnel financier
- L'identification des instruments de pilotage stratégique (tableaux de bord, documents contractuels, etc.)

Modalités d'évaluation

- Vos compétences sont évaluées sur la base de quizz, présentations orales et écrites et certifiées par un jury indépendant

Les résultats

- Un taux de satisfaction de 91%
- 80% des entrepreneurs accompagnés mettent en œuvre leur projet contre 40% pour les non-accompagnés
- 2 fois plus d'entrepreneurs qui embauchent lorsqu'ils ont été accompagnés par un conseiller CCI
- 23% ont un CA > à 50K€ contre 25% des entrepreneurs non-accompagnés
- L'accompagnement aux entrepreneurs de se sentir capable de lancer son projet, de faire évoluer leur projet, d'accélérer sa mise en œuvre et, surtout, de développer de nouvelles compétences
- +31% d'entrepreneurs qui déclarent avoir des revenus supérieurs à leur prévisionnel financier lorsqu'ils suivent cette formation
- 76% des porteurs de projet obtiennent leur certification



Calendrier

Consulter les dates et lieux des prochaines sessions de formation depuis l'adresse url suivante :
<https://www.martinique.cci.fr>



Lieu

SKILLFOR CAMPUS CCIM
Quartier Case Navire
97233 SCHOELCHER



Contact

T : 0596 55 28 00
contact@martinique.cci.fr
www.martinique.cci.fr



Délais et modalité d'accès

Contactez votre CCI pour obtenir plus de renseignements sur les modalités et délais d'accès (contacts ci-contre).

Votre demande d'inscription est validée après un entretien avec un conseiller et à réception par la CCI de votre bulletin d'inscription signé accompagné du règlement ou, le cas échéant, de la confirmation de prise en charge. (Les délais d'accès sont compris entre 2 jours à 3 mois, selon le dispositif de financement mobilisé.)

Le nombre de participants étant limité, les inscriptions sont prises en considération par ordre d'arrivée.

Une fois les inscriptions clôturées, un courrier de confirmation d'inscription vous sera adressé.



Accessibilité de personnes handicapées

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Contactez votre CCI pour une analyse de vos besoins.